

Montagny adhère à la STEP régionale

Volte-face à Montagny. Après s'être désengagé du projet prévu à Payerne, le législatif s'est ravisé



La STEP régionale (Eparse) à Payerne devrait être opérationnelle en 2024.

LISE-MARIE PILLER

Broye Il n'est jamais trop tard pour changer d'avis. Réuni en séance extraordinaire mardi soir, le Conseil général de Montagny a choisi de revenir dans le giron du projet de station d'épuration des eaux (STEP) prévu à Payerne, dont le coût est estimé à 55 millions de francs, et qui remplacera sept STEP fribourgeoises et vaudoises de la région. En clair, les statuts et la clé de répartition de l'Eparse, l'association intercommunale qui gèrera le projet, ont été acceptés à 17 voix, contre 4 non et 5 abstentions.

Rappelons que, en décembre, le législatif de Montagny avait refusé ces mêmes objets. Ceci en raison d'une STEP communale encore bien vaillante et d'un manque de communication, selon le ressenti des conseillers généraux.

Cette fois-ci, ce sont les chiffres qui ont changé la donne. Une étude menée par un bureau d'ingénieurs hydrauliciens mandaté par le Conseil communal de Montagny a été présentée. Objectif, comparer financièrement deux variantes: le maintien de la STEP actuelle de Montagny et le raccordement de Montagny à la future STEP régionale de Payerne. Les chiffres sont sans appel.

Moins cher à long terme

Le raccordement à Payerne coûtera moins cher à long terme. Les économies effectuées entre 2020 et 2045 seraient d'environ 2,2 à 2,8 millions par rapport à l'autre variante, qui demanderait le remplacement de la STEP de Montagny vers 2030 pour un montant estimé à 6,5 millions de francs. Il y aura d'autres avantages, comme l'a indiqué le conseiller communal chargé du dossier, Rémy Grether, telle que la capacité à traiter les micropolluants et le fait que Torny pourra aussi se raccorder à la STEP régionale – ses canalisations devant passer par Montagny.

Avant le vote, des conseillers ont voulu explorer toutes les possibilités. Ils ont demandé si un raccordement à la future STEP régionale d'Avenches était possible. Mais cela serait moins proche et plus coûteux par rapport à la station payernoise, a répondu l'ingénieur hydraulicien Thierry Fuchsmann. Rémy Grether a aussi écarté toute velléité

d'attendre que la STEP de Montagny soit en fin de vie pour vouloir se raccorder à la station régionale. «Les conditions d'entrée ne seront plus les mêmes qu'aujourd'hui. Le montant que nous devons payer sera certainement supérieur aux économies réalisées avec le maintien de notre STEP.»

Impossible aussi de poser des conditions, par exemple financières, au retour de Montagny dans le projet de STEP régionale. Les négociations ont déjà été effectuées lors de l'élaboration des statuts et de la clé de répartition des coûts.

Lettre de conseiller d'Etat

Mais pourquoi ce vote de «deuxième chance»? Car, après le refus de décembre, le projet aurait pu être reconfiguré sans Montagny. C'est le canton de Fribourg qui est intervenu, selon Alexandre Vonlanthen, président du Comité de direction (COFIL) du projet de STEP régionale. Le conseiller d'Etat Jean-François Steiert, chargé de l'Aménagement, de l'environnement et des constructions, a écrit au Conseil communal.

Dans sa lettre, dont *La Liberté* a pu consulter une copie, il indique qu'au «vu des éléments» dont il dispose la participation de Montagny à la future STEP est très importante. La commune s'insère en effet dans une planification globale, menée à l'échelle du canton afin d'optimiser le traitement des eaux usées à moyen terme. Le conseiller d'Etat ajoute que des «décisions doivent être prises à brève échéance» et que «la situation devient urgente pour plusieurs communes de la région». Des explications peu au goût de certains conseillers, qui se sont sentis «pressés», voire «déçus» par cette missive.

Pour sa part, Alexandre Vonlanthen est heureux de la décision de Montagny. Cela repoussera-t-il la mise en eau du futur mastodonte payernois, prévue au plus tard pour 2024? Difficile à dire pour l'instant, répond le président, qui estime que s'il y a un retard, il sera de quelques mois. La prochaine étape est de faire valider les statuts par les cantons de Vaud et de Fribourg puis de créer l'association et le conseil intercommunal qui pilotera le projet.

En francs, le coût estimé ^[1]_{SEP} du projet de STEP à Payerne

Le nombre de stations ^[1]_{SEP} d'épuration à remplacer

Les économies faites sur 25 ans ^[1]_{SEP} en cas de raccordement à Payerne